

DGS/AI

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SELESTAT**

**PROCES-VERBAL**

4e SÉANCE DU 20 JUIN 2014 A 19 H

SALLE DE CONFÉRENCE SAINTE BARBE

Sont présents à la séance sous la présidence du Maire, M. Marcel BAUER

Les Adjoints au Maire :

Mmes et MM. Jacques MEYER, Jean-Pierre HAAS, Anne LEBURGUE, Robert ENGEL, Sylvie BERINGER-KUNTZ, Éric CONRAD

Les Conseillers municipaux :

Mmes et MM. Charles SITZENSTUHL, Cathy OBERLIN-KUGLER, Stéphanie MUGLER, Caroline SCHUH, Nadège HORNBECK, Francis FRANCK, Tania SCHEUER,, Pascale GONZALEZ, Serge DA MOTA, Fanny VON DER HEYDEN, Jean-Michel PETER, Fabienne FOLTZ-BARTH, André KLETHI, Evelyne TURCK-METZGER, Caroline REYS, Bertrand GAUDIN, Bénédicte VOGEL

Absents excusés :

Geneviève MULLER-STEIN donne procuration à Marcel BAUER  
Guy RITTER donne procuration à Jacques MEYER  
Anne DESCHAMPS donne procuration à Robert ENGEL  
Didier REBISCHUNG donne procuration à Jean-Pierre HAAS  
Denis DIGEL donne procuration à Eric CONRAD  
Stéphane ROMY donne procuration à Anne LEBURGUE  
Edith HAAS donne procuration à Sylvie BERINGER  
Marion SENGLER donne procuration à Tania SCHEUER  
Stéphane KLEIN donne procuration à Fabienne FOLTZ-BARTH

Assistent à la séance :

M. Stéphane MACHI, Directeur de Cabinet  
Mme Sylvie BLUNTZER, Directrice des Affaires Générales et Juridiques

## **1. Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur Robert ENGEL est désigné à l'unanimité pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire compose le bureau électoral à savoir les deux membres les plus âgés Monsieur André KLETHI et Madame Evelyne TURCK-METZGER ainsi que les deux membres les plus jeunes Mesdames Nadège HORNBECK et Caroline SCHUH.

## **Élection des suppléants des délégués des conseils municipaux constituant le collège électoral pour l'élection des sénateurs**

### **Rapport n° 39**

Secteur concerné : Divers  
Direction : Direction des Affaires Générales et Juridiques  
Service instructeur : Affaires générales et juridiques  
Rapporteur : Marcel BAUER

Les conseils municipaux des départements concernés par le renouvellement de la série 2 des sénateurs (dont le Bas-Rhin) sont impérativement convoqués le 20 juin 2014 afin de désigner selon les cas les délégués et les suppléants constituant le collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Dans les communes de 9 000 à 30 799 habitants (cas de la Ville de Sélestat), tous les conseillers municipaux en fonction sont délégués de droit (article L 285 du code électoral). Par ailleurs, il n'y a pas lieu d'élire des délégués supplémentaires.

En revanche, le conseil municipal doit se réunir pour élire les suppléants appelés à remplacer les délégués des conseils municipaux lors de l'élection des sénateurs, en cas de refus, de décès, de perte de droits civiques et politiques, d'empêchement ou de cessation des fonctions de conseiller municipal de ces délégués. Lorsque le nombre de délégués est de 33, il y a lieu d'élire 9 suppléants.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, les suppléants sont élus au scrutin de liste selon le système de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel. Les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste telle qu'elle a été déposée auprès du maire.

Par ailleurs, en vue de procéder à cette élection, il est nécessaire de constituer un bureau électoral composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés et les deux membres du conseil municipal les plus jeunes.

La présidence du bureau est assurée par Monsieur le Maire.

Les 3 listes suivantes ont été déposées dans les formes prévues par les textes en vigueur :

- Liste « Sélestat, ville de progrès » composée de Mesdames et Messieurs : Jean-François ROYER, Marie-Anne KOENIG, Laurent GEYLLER, Stéphanie LUTZ-HUSSER, Christian BAUER, Sandrine ARMBRUSTER, Jean-Claude DONIUS, Fatima HADIDALLAH, Gérard SCHENCK

- Liste «De l'énergie pour Sélestat» composée de Mesdames et Messieurs : Gilbert KLEIN, Nathalie MEYER

- Liste «Liste Sélestat 2014 – Changeons d'allure !» composée de Mesdames et Messieurs : Jean-Jacques RENAUDET, Sarah SPRONK, Jean-Philippe MARC, Céline E SILVA, Jacky KRACHER

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Suite au dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 33  
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 33  
Nombre de postes à pourvoir : 9  
Quotient électoral : 3,66

Ont obtenu :

Liste « Sélestat, ville de progrès » : 26 voix  
Liste « De l'énergie pour Sélestat » : 4 voix  
Liste « Liste Sélestat 2014, Changeons d'allure ! » : 3 voix

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste « Sélestat, ville de progrès » : 8 sièges

Liste « De l'énergie pour Sélestat » : 1 siège

Liste « Liste Sélestat 2014, Changeons d'allure ! » : 0 siège

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**après en avoir délibéré**

- VU** *le Code électoral*
- VU** *la loi n° 2013-702 du 2 août 2013 relative à l'élection des sénateurs*
- VU** *le décret n° 2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs*
- VU** *la circulaire NOR/INTA/1411886C du 2 juin 2014 du ministère de l'intérieur*
- VU** *les résultats du scrutin de ce jour*

**DECLARE ELUS** *comme suppléants des délégués du Conseil municipal de la Commune de Sélestat Mesdames et Messieurs :*

- *Jean-François ROYER*
- *Marie-Anne KOENIG*
- *Laurent GEYLLER*
- *Stéphanie LUTZ-HUSSER*
- *Christian BAUER*
- *Sandrine ARMBRUSTER*
- *Jean-Claude DONIUS*
- *Fatima HADIDALLAH*
- *Gilbert KLEIN*

PD Election des suppléants des délégués des communes DAGJ/SB

-\*~\*~\*~\*~\*-

Fin de la séance à 19 H 20

DGS/AI  
PV 4

Le secrétaire de séance

Robert ENGEL